

En contexte de double diglossie, quelle valeur accordée au malgache par ses locuteurs ?

Louise Ouvrard

► **To cite this version:**

Louise Ouvrard. En contexte de double diglossie, quelle valeur accordée au malgache par ses locuteurs?. Plurilinguisme et tensions identitaires: discours, représentations et médiations, 2021, 10.17184/eac.9782813003614 . hal-03179729

HAL Id: hal-03179729

<https://hal-inalco.archives-ouvertes.fr/hal-03179729>

Submitted on 24 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En contexte de double diglossie, quelle valeur accordée au malgache par ses locuteurs ?

Louise OUVRARD

Inalco, Plidam

Résumé : Madagascar connaît une situation de double diglossie. Une diglossie langue coloniale (français) / langue nationale s'est en effet superposée à la diglossie langue nationale / langues régionales qui préexistait. Bien que le pays ait acquis son indépendance, le français est resté très présent, occupant différentes positions en fonction de la conjoncture sociopolitique malgache : langue de domination, langue de prestige, simple langue étrangère. Aux côtés du malgache et du français, les deux langues officielles du pays, est apparu l'anglais. Brièvement hissée au rang de langue officielle de 2007 à 2010, cette langue s'intègre petit à petit dans le paysage langagier malgache.

Mots-clés : colonisation, diglossie, langue nationale, langue régionale, Madagascar.

Introduction

Si l'on décrit Madagascar par rapport aux langues qui sont parlées sur son territoire, on constate que l'île est paradoxalement originale et représentative du continent auquel elle appartient. Originale en ce qu'elle ne possède qu'une seule langue nationale, représentative du fait que la langue du colonisateur s'est ajoutée dans l'existant linguistique.

Cette situation connaît un certain nombre de répercussions tout aussi bien sociales que linguistiques sur lesquelles nous allons maintenant nous attarder.

1 paysage linguistique malgache

À Madagascar, le français a le statut de langue officielle aux côtés du malgache. L'île possède donc deux langues officielles¹. La langue nationale d'une part, et le français d'autre part, ancienne langue coloniale. C'est la nouvelle république malgache

1. Sous la présidence de Marc Ravalomanana, le pays a eu l'anglais comme 3^e langue officielle de 2007 à 2010.

qui officialise le merina comme langue officielle en 1958. À ce moment-là, les élites malgaches étant parfaitement francophones, le statut de langue officielle est également accordé au français.

2 Le malgache, une langue unique ?

Le malgache est la langue nationale de Madagascar. Il fait partie de la famille des langues austronésiennes et connaît une forte variation diatopique. Cette variation entre dans le cadre de celle que connaissent toutes les langues naturelles. La variation linguistique est en effet une « composante fondamentale des langues » (Favart, 2010 : 179), « il n'existe pas de langue (naturelle) dépourvue de variations » (*Ibid.* : 182). Pourtant, ce phénomène de variation a conduit et conduit encore souvent à présenter l'Île comme possédant des dialectes. En fonction des spécialistes, ces « dialectes » malgaches² sont classés en deux groupes – le groupe occidental et le groupe oriental – ou en trois groupes – le groupe occidental, le groupe oriental et le groupe intermédiaire.

Sur quels éléments porte cette variation diatopique ? Elle s'exprime sur des points précis et restreints de la phonétique, de la syntaxe et du lexique malgaches.

Phonétiquement, quelques éléments peuvent être relevés comme la présence ou l'absence du « n vélaire ». Dans certaines régions ce n vélaire est discriminant (c'est par exemple le cas de l'Antankarana), dans d'autres il ne l'est pas et fluctue selon les locuteurs et les situations de communication (comme dans la région Betsileo), dans d'autres enfin il n'existe pas (comme c'est le cas en Imerina).

La réalisation du « s » et du « z » est, elle aussi, sujette à variation. Ces deux consonnes sont ainsi fortement sifflantes dans la région de l'Imerina tandis qu'elles sont chuintantes entre autres dans le Betsileo.

Morphologiquement, des phénomènes de variation touchent par exemple la classe des mots à finale *-ka*, *-tra*, *-na* accentués sur l'antépénultième. Ces mots très nombreux ont un comportement morphologique particulier : ils connaissent des troncations ou des alternances lorsqu'ils entrent en composition ou en dérivation. Par ailleurs, ces finales *-ka*, *-tra*, *-na* varient selon les régions.

— Le *a* final peut être produit *e* ou *y* :

<i>fotaka, potake, potaky</i>	sortir brusquement
<i>alina, aline, aliny</i>	Nuit

— Le *-tr-* peut se réaliser *-ts-* tandis que la voyelle finale est modifiée elle aussi :

<i>vokatra, vokatse, vokatsy</i>	fertile, productif
<i>zavatra, zavatsa</i>	chose, objet

2. Elles sont également dénombrées : Madagascar est ainsi souvent présentée comme possédant 18 dialectes.

— La syllabe peut chuter dans son entièreté :

<i>amalona, amalo</i>	anguille
<i>olana, ola</i>	problème

— Des cas d'harmonie vocalique peuvent être observés :

<i>velona, velono</i>	vivant
<i>vorona, vorono</i>	oiseau

Au niveau syntaxique, la variation diatopique porte notamment sur la voix passive et plus particulièrement sur l'un des affixes qui permet de la construire. Alors que dans certaines régions comme l'Imerina, l'infixe *-in-* n'apparaît plus que sous forme figée dans quelques très rares verbes dérivés, il est très productif dans plusieurs autres régions dont celle du Betsileo :

<i>fantatra</i> « connu »	=>	<i>finantatra</i> « avoir été connu »
<i>zara</i> « division »	=>	<i>zinara</i> « avoir été divisé »

Le lexique est lui aussi touché par ce phénomène de la variation, certains mots se distinguant d'une région à l'autre comme dans l'exemple ci-dessous présenté par Domenichini (2018) : « La cuiller individuelle [...] est partout à Madagascar désignée par le mot *sotro*, réalisé en *sôtro* dans le Nord et *sotso* parfois dans le Menabe, *sotroky* en *tf* et *ts* ; mais outre ce mot, on utilise aussi *soroka* en *bk* du Sud, *fiteko* ou *teko* en *bl* du Centre. »³

Comme en témoignent ces différents exemples, la forme que revêt la variation malgache ne bloque généralement pas l'intercompréhension entre des locuteurs de régions différentes même si celle-ci peut s'avérer plus complexe lorsque les locuteurs ne sont pas issus du même groupe et à plus forte raison entre un locuteur du groupe de l'est et un locuteur du groupe de l'ouest.

Bien que

« tout système linguistique en vaut un autre, et il est parfaitement illégitime, linguistiquement parlant, de hiérarchiser les langues selon qu'elles sont ou non officielles, investies de prestige, qu'elles ont ou non accédé à l'écriture, donné naissance à une littérature, à l'élaboration d'ouvrages de grammaire... » Dalbera-Stefanaggi, 2002 : 5)

à Madagascar, la variation contribue à établir une distinction entre langue et dialectes. Une telle représentation du paysage linguistique malgache induit une hiérarchisation politique : est nommée « langue » la langue officielle, c'est-à-dire sensiblement⁴, la variante régionale de la région de la capitale, l'Imerina ; les variantes régionales parlées

3. *bk* : betsimisaraka ; *bl* : betsileo ; *tf* : tefasy ; *ts* : tesaka.

4. Car, comme l'explique Turcotte (1981 : 58), « Il faut souligner qu'avec le temps, il s'est creusé un fossé entre le merina du 19^e siècle, désigné comme malgache officiel, et le malgache courant. »

dans l'ensemble des autres régions sont quant à elles appelées « dialectes » puisqu'elles n'ont pas bénéficié jusqu'alors d'un statut officiel et de circonstances leur offrant une standardisation⁵ :

« Le parler merina de Tananarive a été standardisé par les missionnaires britanniques qui traduisirent la Bible en 1823-1835. Vers la fin du 19^e siècle, ce parler devient [...] la langue officielle de la monarchie merina. »
(Rajaonarimanana, 2001 : 8)

Dans les faits, cette vision morcelée du paysage linguistique est donc discutable, les phénomènes de variation observés n'annihilant pas l'existence d'une matrice commune. Ainsi envisagées, les relations qu'entretiennent langue et dialecte(s) induisent des effets pervers notamment en termes de jugements portés tout autant sur ces variantes régionales que sur les locuteurs qui les utilisent. Pourtant, les Malgaches se reconnaissent dans le cloisonnement opéré par ces mots. Il vient à l'appui d'un fort sentiment de fierté régionale, doublé d'une certaine forme de rejet de la langue officielle. C'est ainsi que les Malgaches des régions⁶ affirment parler des « dialectes » (en dehors des locuteurs de la région de l'Imerina) et expliquent parfois ne pas comprendre les locuteurs de telle ou telle autre région.

3 Le français

Comme de nombreux autres pays anciennement colonisés, Madagascar s'est vu ajouter, au moment de la colonisation, une langue nouvelle dans son paysage linguistique, celle du colon, en l'occurrence le français.

C'est le 6 août 1896 qu'est promulguée la loi déclarant « colonie française l'île de Madagascar avec les îles qui en dépendent. » (Deschamps, 1960 : 236). La langue est alors utilisée comme instrument de domination : à travers elle, la supériorité française est assurée sur l'ensemble de l'île.

Par le biais de différents arrêtés concernant la langue d'enseignement, le français s'installe dans le paysage scolaire. La connaissance de cette langue permet la sélection des élèves pour accéder au second degré où le français constitue tout à la fois l'unique langue d'enseignement et la discipline fondamentale. Connaître et maîtriser le français devient une condition de promotion sociale. L'obtention de la citoyenneté française, l'accession à la vie politique et au pouvoir en général, ou la possibilité d'inscrire ses enfants dans les écoles européennes sont des prérogatives réservées uniquement aux francisants.

Le français est utilisé à des fins politiques : il permet au colonisateur de diviser la population malgache entre d'une part, une élite intellectuelle qui maîtrise le français et a fait des études supérieures et le reste de la population d'autre part, qui n'aura jamais

5. C'est sous le règne de Radama 1^{er} (1810 – 1828) que la transcription de la langue malgache en caractères latins et son utilisation pour transcrire la Bible (fin de la traduction en 1835) par les missionnaires de l'époque ont abouti à une normalisation et à une fixation de l'orthographe de la variante régionale merina. C'est ainsi la seule qui est normalisée, dont l'orthographe est fixée.

6. Par opposition à ceux de la capitale.

accès aux avantages attachés à cette maîtrise. Cette petite partie de la population malgache souhaite que ses enfants poussent le plus loin possible l'étude du français.

Même après la décolonisation en 1960, aucun changement n'a lieu : le français reste la première langue, le malgache la seconde. Pourtant, lorsqu'en 1972, la révolution pointe la suprématie de la culture française, et que le gouvernement opte pour la malgachisation⁷ de la société, cette malgachisation se solde par un échec. Dans les années 80, l'enseignement du français est donc fortement relancé. Il retrouve alors son statut de langue d'enseignement en 1993.

À Madagascar actuellement, la langue nationale est prise en compte dans le système éducatif qui met en place un bilinguisme scolaire affirmé⁸. Le primaire est entièrement malgachisé⁹, sauf pour l'enseignement du français qui se fait en français. Cet enseignement du français comme langue seconde débute dès la deuxième année du primaire et se poursuit jusqu'au second cycle du secondaire. L'apprentissage d'une langue étrangère, souvent l'anglais, débute en classe de sixième (il est également possible d'apprendre l'allemand, l'espagnol ou le russe). Dans le secondaire, l'enseignement du malgache, de la morale, de l'instruction civique, de l'histoire et de la géographie de Madagascar se fait en malgache. Le français est la langue d'enseignement du français, de la philosophie, des matières scientifiques, de l'histoire et de la géographie des autres pays ; l'enseignement des langues étrangères est assuré dans ces langues. À la sortie du lycée, un élève malgache est censé être bilingue malgache – français afin d'éventuellement accéder à l'université où la langue d'enseignement reste le français.

4 Une double diglossie

Ainsi, deux langues officielles coexistent à Madagascar, face auxquelles les Malgaches ne sont pas à égalité :

- une langue nationale, le malgache, qui est parlée sur l'ensemble du territoire avec des variantes régionales ;
- une langue internationale, le français.

Ferguson définit la diglossie (1959) comme le fait qu'au sein d'une même communauté coexistent deux langues dont les usages se répartissent de manière stable et complémentaire, l'une symbole de prestige, l'autre davantage envisagée comme en relation avec des fonctions terre à terre. La première, associée à l'écriture, est la variété haute. La seconde plutôt spécialisée dans la communication de la vie quotidienne est la variété basse.

La situation linguistique de Madagascar correspond à la définition donnée par Calvet de la « diglossie enchâssée » (1988). Pour décrire ce même phénomène, Chaudenson parle lui, de « diglossie superposée » qu'il caractérise comme une « "superposition" de

7. À l'École, le français perd son statut de langue d'enseignement au profit du malgache. Le malgache apparaît dans les épreuves d'entrée en sixième dont l'examen subit d'importantes modifications permettant aux élèves ne maîtrisant pas le français d'accéder malgré tout à l'enseignement secondaire. (Babault, 2006 : 58).

8. Cette volonté entre dans le deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement : « assurer l'éducation primaire pour tous » (OMD 2000, bilan d'étape New-York 2010). Elle est partagée par de nombreux autres pays francophones du sud.

9. Dans les écoles publiques, seules concernées par les changements de politique linguistique.

la langue du colonisateur à la situation linguistique pré-coloniale » (1989 : 164). C'est le cas à Madagascar où l'on peut observer une double diglossie : (1) langue coloniale / langue nationale (2) langue nationale / variantes régionales. Le français occupe une position haute dans sa relation avec le malgache officiel (qui se trouve en position basse), tandis que ce dernier occupe à son tour la position haute dans sa relation avec les variantes régionales.

Cette situation de double diglossie est donc défavorable aux populations des régions autres que celle de la capitale¹⁰. Elle freine en effet tout espoir de réussite scolaire et de promotion sociale : l'« exclusion de la langue dominée des sphères du pouvoir » induit l'« exclusion des locuteurs de cette langue de ces mêmes sphères. » (Calvet, 1988 : 65)

Elle crée une ségrégation au sein de la population malgache avec d'un côté les Malgaches bilingues et de l'autre les Malgaches monolingues.

5 Une minorité de Malgaches est bilingue

Il s'agit des Malgaches maîtrisant le français, principalement l'élite intellectuelle ainsi qu'une partie de la classe moyenne. Ils sont également le plus souvent citadins. Ces Malgaches sont bilingues malgache – français et maîtrisent également la variante de leur région. Ils partagent les usages de ces langues selon leur distribution fonctionnelle. Ils utilisent le français ou le malgache officiel dans leur vie professionnelle, pour lire les journaux, ils écoutent l'un ou l'autre à la télévision et à la radio, etc. La variante régionale quant à elle est utilisée dans la sphère familiale et la religion.

Si l'on reprend le modèle proposé par Hamel (2010 : 7) on peut synthétiser ainsi les usages de ces locuteurs :

Niveau	Nom	Fonction de base
1	Langue maternelle, première, vernaculaire	- Socialisation primaire - Communication orale dans la famille, la communauté et la région immédiates
2	Langue d'échange régionale, « véhiculaire »	Communication intergroupale, régionale
3	Langue officielle - locale/régionale - nationale	Satisfait tous les besoins administratifs, oraux et écrits

La majorité des Malgaches est monolingue

Même s'il existe une classe aisée à Madagascar, la plus grande partie de la population ne l'est pas. Les Malgaches de conditions sociales plus modestes ainsi que les populations rurales sont essentiellement monolingues, parlant l'une des langues régionales, maîtrisant mal ou pas du tout le français et pas toujours très bien le malgache officiel. Ils sont pénalisés par cette situation diglossique.

10. Car, même si personne ne parle le malgache officiel, c'est malgré tout le parler de la région de la capitale qui incarne la norme tout autant dans les représentations des locuteurs malgaches que dans celles des apprenants.

Dans ce contexte, le français continue de jouer le rôle de marqueur social apportant le prestige et la reconnaissance à ceux qui le possèdent. Selon que l'on maîtrise une ou plusieurs langues, mais également selon la langue ou les langues que l'on maîtrise, la place

que l'on occupe dans la société malgache est différente :

« si la dimension sociale ne peut évidemment pas être réduite au seul paramètre linguistique, celle-ci peut contribuer, diversement selon les sociétés et les époques, à l'organisation du tissu social, et se trouve en tout cas souvent présente lors de leur fondation même, sans doute parce que la dimension linguistique est un moyen performant de structurer la communication, de la faciliter ici, de la rendre malaisée là, de poser des frontières en somme. » (de Robillard, 2005 : 133)

6 langue, instrument d'exclusion

Madagascar était un territoire morcelé où les différentes régions étaient gouvernées par des rois locaux. À partir de la fin du 18^e siècle, Andrianampoinimerina¹¹, roi de l'Imerina décide d'unifier le pays. Son entreprise de conquête est poursuivie par son fils Radama 1^{er}¹² qui lui succède et achève son œuvre. Radama 1^{er} est d'ailleurs reconnu comme le premier roi de Madagascar. Cette histoire de l'unification de Madagascar a de fait donné une prééminence à l'Imerina sur l'ensemble des autres. À leur arrivée, les Français ont poursuivi dans cette voie et joué sur deux registres :

- l'installation définitive de la suprématie de l'Imerina – et donc celle de son parler et de ses habitants – sur les autres régions de l'île ;
- la pérennisation d'un discours sur les « 18 ethnies 18 dialectes » qui répondait davantage à une mise en œuvre du « diviser pour mieux régner » qu'à une réelle analyse de la situation sociolinguistique malgache.

Cette situation est potentiellement génératrice de conflit par la hiérarchisation qu'elle a installée au sein de la population malgache, et que les langues en présence continuent d'alimenter. Deux exemples peuvent être utilisés en guise d'illustration.

7 L'échec de la malgachisation

Comme nous venons de l'évoquer, la malgachisation de l'enseignement mise en œuvre dans les années 70 s'est soldée par un échec. Les raisons en sont multiples, aussi bien historiques que sociétales ou économiques.

Au sujet de la crise de 1972, Turcotte explique (1981 : 58) que :

« si la malgachisation a rallié l'opinion publique, elle a aussi prêté à diverses interprétations. Pour les Merina, elle signifiait la promotion du malgache officiel, en l'occurrence, de leur propre dialecte. En dénigrant et en dénonçant le français, l'on espérait avoir la voie libre pour imposer le me-

11. Qui naît vers 1745 et décède en 1810 et dont le règne s'étend de 1787 à 1810.

12. Radama 1^{er} naît vers 1793 et décède en 1828. Il règne sur Madagascar de 1810 à 1828.

rina. Or, une fois le français écarté, la rivalité se transposa sur le plan des dialectes. Chez les ethnies de la Côte, la malgachisation [...] fut finalement perçue comme une méridianisation. Il s'ensuivit des réactions violentes sous forme de révoltes et d'émeutes dans plusieurs régions périphériques [...] Si la question linguistique n'était pas seule en cause, elle a servi de prétexte à ces explosions de violence. »

Ainsi perdure un conflit entre le malgache officiel et les différentes variantes régionales et donc entre leurs locuteurs respectifs. Le malgache officiel, issu du merina, est ressenti comme une langue de domination par une bonne partie des Malgaches n'habitant pas la région de la capitale, induisant de ce fait que ces derniers ressentent leur variante régionale comme une langue menacée. Pour certains d'entre eux, la malgachisation de l'enseignement a donc été vécue comme une situation de domination et le français ressenti comme la langue la moins chargée d'enjeux identitaires donc la plus aisément acceptable : elle constitue le dénominateur commun grâce auquel disparaît toute idée de supériorité d'un groupe régional sur les autres.

Les Malgaches ne maîtrisant que leur variante régionale peuvent se sentir rejetés, ou leur identité non reconnue. À moins de gommer leur accent et renoncer ainsi en partie à leur identité, ils n'ont aucun espoir d'obtenir des emplois dans le tertiaire par exemple, leur parler « non neutre » étant ressenti comme une déviation par rapport à la norme, celle du malgache officiel, celle de la classe moyenne ou supérieure, celle des élites.

Comme l'expliquent Bourdieu et Boltanski (1975 : 15-16),

« les variations prosodiques et articulatoires [...] ou les variations lexicologiques ou syntaxiques sont objectivement marquées socialement (comme distinguées, vulgaires ou neutres), et marquent celui qui les adopte ; [...] chaque variante expressive est affectée d'une valeur distinctive qu'elle tient de sa position dans le système des variantes possibles, elles-mêmes hiérarchisées du fait de leur association régulière (inconsciemment enregistrée) à des groupes (classes sociales) hiérarchisés, fonctionnant comme une marque classée qui classe son porteur. »

Cette situation linguistique attise des revendications mais aussi des fiertés identitaires autour de genres littéraires oraux régionaux ou de coutumes particulières à certaines régions. Ainsi le *n vélaire* par exemple est-il fortement valorisé. Il a acquis le statut de marqueur d'une identité. Dans les conversations sur les réseaux sociaux mettant en scène des Betsileo, on peut ainsi remarquer qu'il est transcrit de manière quasi systématique :

*Mahafinaritra ny mahita aareo e!*¹³

et non *Mahafinaritra ny mahita aareo e!* en malgache officiel.

13. Que l'on pourrait traduire par « C'est chouette de vous voir ! »

8 L'École malgache

L'École est le premier lieu de socialisation de l'enfant et incarne un univers linguistique par le traitement qu'elle réserve aux langues en présence. Par là même, elle transmet des normes et des représentations. Lorsque les familles bénéficient d'une offre variée quant à la langue d'enseignement qui sera celle de leurs enfants, c'est sur ces normes et ces représentations qu'elles fondent leur choix (lorsqu'elles en ont la possibilité).

Les Malgaches de classes sociales favorisées souhaitent que leurs enfants soient scolarisés dans des écoles n'ayant pas le malgache comme langue d'enseignement¹⁴. En effet, dans leur grande majorité, les Malgaches maîtrisant le français souhaitent que celui-ci soit la langue d'enseignement de leurs enfants. Selon eux, cela garantira à ces derniers un niveau d'éducation élevé et la possibilité d'obtenir un bon emploi, voire une mobilité internationale. Ces locuteurs ne transmettent pas toujours le malgache dans le cadre familial et peuvent répondre, lorsqu'on les interroge à ce sujet que « le malgache ne sert à rien »¹⁵.

Ainsi, choisissent-ils souvent de scolariser leurs enfants dans des écoles privées, celles-ci ayant gardé le français comme langue d'enseignement alors que les écoles publiques sont seules concernées par les changements de politique linguistique. C'est d'ailleurs les fluctuations quant à la langue d'enseignement qui ont permis aux écoles privées de se développer : ces dernières répondent aux inquiétudes des groupes socialement dominants.

Ce choix a un coût puisqu'il s'agit soit d'écoles privées, soit d'écoles françaises¹⁶ (les frais de scolarité de ces dernières s'élèvent à 200 euros par mois et par enfant) que peu de familles malgaches ne peuvent assumer¹⁷.

9 Conclusion

Les rapports entre les langues à Madagascar reposent sur une importante verticalité. Celle-ci génère une dévalorisation profonde du malgache et à plus forte raison de ses variantes régionales. Chez les classes sociales favorisées, cette verticalité bloque le souhait d'un plurilinguisme pour aller davantage vers l'unilinguisme dans la langue dominante, le français. Une politique linguistique promouvant le malgache n'est pas vécue comme un enrichissement social ou un bilinguisme additif mais plutôt comme une régression, celle d'aller vers une langue d'un statut inférieur (niveau 1 ou 2 dans le tableau ci-dessus).

Bien que la société malgache ait continué à évoluer depuis l'Indépendance, on remarque que les représentations attachées aux langues en présence restent relativement identiques à celles qui prévalaient antérieurement. Le français continue d'offrir prestige et reconnaissance sociale à ceux qui le maîtrisent. Ainsi et lorsqu'elles le peuvent, les familles choisissent par exemple de scolariser leur enfant dans une école privée ayant

14. Depuis ces dernières années, l'anglais gagne du terrain à Madagascar et des écoles privées en langue anglaise commencent à s'y développer.

15. Extrait d'un corpus d'enquête effectuée par l'auteure de cet article en 2017.

16. Le réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) dispose de 27 établissements à Madagascar et y scolarise plus de 12 000 élèves. Cf. <http://www.egd.mg/laefe-madagascar>

17. Le salaire moyen malgache est inférieur à 50 euro par mois.

le français comme langue d'enseignement pour la promesse de promotion sociale que cela leur paraît garantir.

Bibliographie

Archives Nationales Françaises, Section Outre-Mer, Paris, série Madagascar C331, d873, Mission Pégourier (1927-1928), rapport n° 84 sur l'éducation des indigènes.

Archives de la République Malgaches, Antananarivo, Cabinet Civil, série enseignement, dossier numéroté D 201.

L'enseignement à Madagascar en 1931 – brochure éditée par le gouvernement général de Madagascar et dépendances, Direction de l'Enseignement, 117 p.

Inspection des colonies, Paris : Mission d'inspection Moretti (1933-1934), rapport n° 42 sur le rôle de la langue indigène dans l'enseignement.

BABAULT, S. (2006) : *Langues, école et société à Madagascar. Normes scolaires, pratiques langagières, enjeux sociaux*, Paris : L'Harmattan, 320 p.

BOURDIEU, P., BOLTANSKI, L. (1975) : « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales, Volume 1* (4), p. 2-32

CALVET, L.-J. (1988) : *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris : Payot, 248 p.

DALBERA-STEFANAGGI, M.-J. (2002) : « Langue ou dialecte ? », *La langue corse*, Paris : PUF « Que sais-je ? », p. 3-6.

DESCHAMPS, H. (1960) : *Histoire de Madagascar*, Paris : Berger-Levrault, 348 p.

FAVART, F. (2010) : « Quels savoirs en matière de variations langagières susceptibles d'optimiser un enseignement du FLE », *Pratiques, 145-146*, p. 179-196.

HAMEL, R.E. (2010) : « L'aménagement linguistique et la globalisation des langues », *Télescope, vol. 16*, n° 3, p. 1-21.

RAJAONARIMANANA, N. (2001) : *Grammaire moderne de la langue malgache*, Paris : L'Asiathèque, 126 p.

ROBILLARD, D. de (2005) : « Quand les langues font le mur ; lorsque les murs font peut-être les langues : mobilis in mobile, ou la linguistique de Nemo », *Revue de l'Université de Moncton, vol. 36*, n° 1, p. 129-156, <http://id.erudit.org/iderudit/011991ar>.